Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260423-2026_039-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune de Bazouge du Désert

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 Avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en LA BAZOUGE-DU-DESERT
Le : 24/04/2026
Et
Publication ou notification du : 24/04/2026

Date de la convocation : 14/04/2026

Date d'affichage : 14/04/2026

L'an 2026 et le 23 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de GAUTIER Henri-Claude, Maire.

Présents : M. GAUTIER Henri-Claude, Maire, Mmes : AUDGER Agnès, FEUILLET Stéphanie, GALODÉ Sylvie, HEUZÉ Marine, MABILLE Claire, RABASTE Carine, ROYER Angélique, MM : BRAULT Christophe, CATTEAU Jocelyn, DUDOUIT Jérémy, FLEURY Paulin, MASSON David, ROBERT Stéphane, ROUSSEAU Henri

A été nommé(e) secrétaire : Mme GALODÉ Sylvie

2026-039 Vote du Budget Primitif communal 2026

La Commission de finances s'est réunie le 14 avril dernier pour préparer le budget primitif 2026 de la commune présenté ci-après.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE **VOTER** favorablement le budget primitif 2026 de la Commune au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement, comme suit :

Section de Fonctionnement

011 Charges à caractère général :	239 230,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés :	360 200,00 €
014 Atténuations de produits :	1 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement :	160 291,53 €
042 Opération de transfert entre sections :	20 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante :	261 279,58 €
66 Charges financières :	16 360,00 €
68 Dotations aux provisions :	1 204,93 €
Total Dépenses Fonctionnement :	***1 059 566,04 €***

002 Report résultat 2025 :	104 650,14 €
013 Atténuations de charges :	15 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert :	8 913,00 €
70 Produits des services, du domaine :	63 600,00 €
73 Impôts et taxes :	456 000,00 €
74 Dotations, subventions et participations :	331 996,85 €
75 Autres produits de gestion courante :	78 705,05 €
78 Provisions	701,00 €
Total Recettes Fonctionnement :	***1 059 566,04 €***

Section d'investissement

001 Déficit d'exécution de la section d'invest	257 538,36 €
040 Opération de transfert entre sections :	8 913,00 €
16 Emprunts et dettes assimilés :	110 767,87 €
20 Immobilisations incorporelles :	9 080,00 €
21 Immobilisations corporelles :	285 912,94 €
Total Dépenses Investissement :	***672 212,17 €***

021 Virement de la section de fonct.	160 291,53 €
024 Produits de cessions immobilisations	120 000,00 €
040 Opérations d'ordres :	20 000,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves :	166 474,68 €
13 Subventions d'investissement :	205 224,12 €
16 Emprunts et dettes	221,84 €
Total Recettes Investissement :	***672 212,17 €***

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260423-2026_039-DE

Pour copie conforme :
En mairie, le 23/04/2026

Secrétaire de Séance,
GALODÉ Sylvie

Maire,
GAUTIER Henri-Claude





La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.